

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

CANTON DE BRUAY
LABUISSIERE



DATE DE CONVOCATION
30/04/2026

SEANCE DU
07/05/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 13
PRESENTS : 12
VOTANTS : 13

N° 011-2026

OBJET :

Renouvellement de la Commission
du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville d'HOUDAIN
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six, le sept mai à dix-huit heures et trente minutes ;
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement
convouqué s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du Centre Communal
d'Action Sociale 5, place de la Marne sous la présidence de Monsieur Steven THIRY.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur Steven THIRY, Madame Marine MAERTEN, Madame Bérengère
CREPPEL, Monsieur Jurgen MAHAUT, Madame Isabelle DETRES, Madame
Isabelle RUCKEBUSCH, Monsieur Claude BOUCHEZ, Madame Michèle
CAPRON, Madame Sandrine LEMAIRE-COURTIN, Madame Marie-Cécile
CHANRION, Madame Mauricette FLAHAUT, Madame Genéviève CLÉMENT ;
Formant la majorité.

ETAIT ABSENTE EXCUSEE :

Madame Amélie BRUNDU ayant donné procuration à Madame Bérengère
CREPPEL.

Monsieur le président expose à l'assemblée que suite au renouvellement des
conseillers municipaux et au Décret N°95-562 du 06 mai 1995 modifié.

Le Conseil municipal a fixé à 12 le nombre de membres du conseil d'administration
du CCAS, soit :

- **6 membres élus** par le Conseil municipal
- **6 membres nommés** par le Maire

Sont désignés par la délibération 2026-052 du conseil municipal du 07/04/2026, les
membres du conseil municipal :

Madame Marine MAERTEN
Madame Bérengère CREPPEL
Monsieur Jurgen MAHAUT
Madame Amélie BRUNDU
Madame Isabelle DETRES
Madame Isabelle RUCKEBUSCH

Sont nommés par l'arrêté N° 2026-229 du Maire du 30 avril 2026, les membres
suivants :

Monsieur Claude BOUCHEZ, en qualité de représentant des Associations de
Personnes Handicapées ;

Madame Michèle CAPRON, en qualité de représentant des Associations ;

Madame Sandrine COURTIN-LEMAIRE, au titre des personnes participant à la vie
économique de la Commune ;

Madame Marie-Cécile CHANRION, au titre des personnes nommées pour représenter
la Société Civile ;

Madame Mauricette FLAHAUT, en qualité de représentante des Associations
œuvrant dans le domaine de l'insertion sociale ;

Madame Geneviève CLÉMENT, en qualité de représentante des Associations
œuvrant dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions.

Monsieur le président déclare installer le Conseil d'Administration du Centre
Communal d'Action Sociale.

